Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 41 (1994)

Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le rôle de l'hélicoptère de secours dans les accidents de grande envergure et les catastrophes

Agile pour toutes sortes de missions et vite sur les lieux

rei. Bien que l'hélicoptère soit un appareil qu'on peut employer de différentes manières, on envisage son emploi dans la planification d'actions de sauvetage la plupart du temps seulement comme moyen de transport pour les blessés. Il y a pourtant une foule de tâches que l'hélicoptère peut remplir dans des accidents en masse, pendant une action de sauvetage.

Ceci est l'opinion du Dr méd. Olivier Wenker du service médical de la garde aérienne suisse de sauvetage. Il arrive à la conclusion que la manière dont on emploie le plus souvent un hélicoptère de secours en médecine individuelle, lors d'un accident de grande envergure ou d'une catastrophe, à savoir, la prise en charge médicale des blessés sur les lieux de l'accident et ensuite le transport par avion dans une clinique spécialement équipée pour ce genre de lésion, n'est souvent pas, notamment dans la première phase d'une action de secours, au premier plan, bien qu'on attribue dans les dispositifs de catastrophe ce rôle presque toujours à l'hélicoptère. Une raison en est que le personnel de l'hélicoptère peut être employé, le cas échéant, à l'endroit de l'événement pour d'autres buts: le médecin comme médecin d'urgence, de triage, sauvetage et traitement; l'aide-pilote comme sauveteur sanitaire ou accompagnateur du pilote dans d'autres

tâches aériennes; le pilote pour la mise sur pied de l'organisation du trafic aérien sur les lieux ou pour des vols de transport. Seulement quand assez de personnel de sauvetage, notamment de médecins, est sur place pendant une action de sauvetage, et que l'on peut commencer avec un transport contrôlé des patients, alors on peut dire que c'est raisonnable de transporter certains patients par avion dans des hôpitaux appropriés, et, si possible, répartis sur une vaste étendue.

Vu d'un autre biais

Le D' méd. Daniel A. Mühlemann prend dans le numéro 1/94 du bulletin d'information sur le SSC le premier engagement de l'hélicoptère de secours critiquement sous la loupe. Il écrit: «Si l'atterrissage du premier hélicoptère a lieu avant la mise en action de l'organisation sanitaire dans la zone sinistrée, cela comporte deux dangers: d'une part, le personnel de sauvetage, amené par avion, prend - ce qu'on peut aisément comprendre - au commencement le commandement du poste sanitaire de secours. L'expérience montre que la fonction de commandement une fois prise, ne peut presque plus être remise à quelqu'un d'autre. Ainsi ce personnel spécialisé est détourné de sa tâche primaire, et est peut-être même professionnellement surchargé. Le fait d'engager des sauveteurs compétents ne doit pas inciter à différer la mise sur pied d'une

organisation sanitaire efficiente dans la zone sinistrée, ou même à la supprimer. D'autre part, on peut observer toujours à nouveau que la place d'atterrissage, choisie d'après des vues aérotechniques, correspond rarement plus tard à la place de rassemblement des hélicoptères. Et pourtant, le lieu, l'orientation spatiale et la répartition de l'organisation de la zone sinistrée qui suit, sont influencés d'une manière décisive par le premier atterrissage de l'hélicoptère, et cela, pas toujours au profit du poste sanitaire de secours en construction.

Sources: «Star of life» 1/94; Bulletin d'information sur le SSC 1/94 «Transports dans le cadre du SSC».



Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA

8340 Hinwil-Hadlikon Téléphone 01/938 01 04

Indispensable au cas où - judicieux et utile dès maintenant. Le mobilier de protection civile d'ACO.

Allenspach & Cie SA Untere Dünnernstrasse 33 4612 Wangen b/Olten Tél. 062 32 58 85-88 Fax 062 32 16 52



ACO. La marque de